

Comment s'inscrire à l'internat ?

1. Première entrée à l'internat

- Première étape : votre enfant doit être inscrit à l'école secondaire (Institut Saint-Luc).
- Ensuite, vous devez adresser votre demande à l'internat via le document « demande d'inscription ». Après l'avoir complété, vous pouvez nous l'envoyer par courrier ordinaire. Vous pouvez aussi le compléter sur place, au terme d'un entretien au cours duquel nous vous présenterons l'internat et son fonctionnement de manière détaillée.

Prenez rendez-vous au préalable !!!

- Au terme de cet entretien, vous pourrez confirmer l'inscription de votre enfant par virement sur notre compte bancaire **CBC : BE54 7325 0132 0097** (BIC) **CREGBEBB**
- Ce virement devra nous parvenir dans les 15 jours suivant la réception de votre demande d'inscription. La preuve définitive sera apportée par votre extrait bancaire.
- N'oubliez pas d'indiquer le nom et prénom de votre fille / fils en communication !!!

2. Pour nos anciens

- Au cours du mois de mai, vous recevrez une convention en double exemplaire ainsi qu'un nouveau document « demande d'inscription »
- Ces deux documents doivent nous être retournés **fin mai au plus tard**. Cela vous garantira avec certitude une place l'an prochain.

3. Le dossier sera complet si nous recevons :

- La demande d'inscription et le paiement de la caution **pour les nouveaux**.
- La demande d'inscription et les conventions **pour les anciens**.
- Une photo récente jointe à ces documents ou envoyée sur l'adresse mail suivante : **dineshni.naidoo@pslt.be** (photo sous format numérique, format jpeg)

4. Un courrier de rentrée

Deuxième quinzaine d'août, vous recevrez un mail, lequel vous précisera les date et heure de rentrée à l'internat. Soyez par conséquent attentifs à indiquer des adresses mails correctes et régulièrement consultées. Vérifiez aussi vos spams !